

Et en Guyane ?

Les essais d'efficacité des produits de préservation

Les produits de préservation contre les insectes et champignons xylophages font l'objet de tests de laboratoire normalisés en Europe pour évaluer leur efficacité vis à vis de chaque type d'agents de dégradation de façon séparée, ainsi que leur impact sur l'environnement et la santé. Le CTBG réalise des essais complémentaires : il s'agit d'essais dits de " champs ", c'est à dire en milieu naturel où tous les agents peuvent être présents en même temps. L'objectif de ces essais est double : évaluer l'efficacité des produits sur les agents de dégradation locaux, mise au point de méthodes d'essai de champs.

Plusieurs catégories de produits sont testées :

- les produits de préservation du bois
- les produits de préservation des grumes
- les produits de traitement anti-termite des sols et murs
- les produits spécifiques : pièges à termites, film d'étanchéité traité ...

Les essais sont prolongés sur une durée de cinq ans, période au bout de laquelle il est de toute façon conseillé de refaire une application préventive des produits. On a donc pour le moment des résultats partiels.

En ce qui concerne les produits de préservation du bois, les essais de l'Hydrocoat 5 sont en place depuis 3 ans et les



Dispositif d'essai de champs des produits de préservation du bois.

Photo CIRAD



Essai d'appâts à termites.

Photo CIRAD

éprouvettes ne présentent aucune attaque à ce jour. Ce résultat peut être extrapolé aux dérivés plus concentrés de ce produit (Koatec H 200) utilisé majoritairement dans les scieries actuellement.

En ce qui concerne les produits de traitement des sols et murs, nous avons testé une série de produits d'appellation " termidor " (molécule de fipronil à des concentrations de 5% et 80%). La concentration à 80% semble efficace contre les termites (malheureusement elle a disparu des listes des produits certifiés entre temps !). Le produit Biflex est également en cours de test depuis deux ans et on ne constate pas d'attaque pour le moment.

Enfin, il existe différents types de pièges, conçus soit pour attirer les termites hors de la construction, soit pour attirer les termites présents et leur transmettre un produit mortel ou stérilisant. Aucun des systèmes de pièges que nous avons testés actuellement ne présente une efficacité contre les termites, soient qu'elles ne sont pas attirées, soit qu'elles trouvent un mode de contournement.



Photo CIRAD

Essais de champs de produits anti-termites pour sol et murs.

Sylvie Mouras

Séminaire HQE en Guyane

Un séminaire sur la Haute Qualité Environnementale des bâtiments s'est tenue en Guyane du 1er au 3 décembre dernier, sous l'égide de l'Ademe et de l'Ordre des Architectes et avec la participation de l'association nationale HQE.

Il s'agissait de présenter la démarche, les enjeux et les liens avec les principes de développement durable. Il s'agissait aussi de partager les expériences, avec notamment des représentants de l'association martiniquaise Martinique Qualité Environnementale (MQE), le témoignage de maîtres d'ouvrage et de maîtres d'œuvre de Guyane et des Antilles.

La Haute Qualité Environnementale est une démarche de management de projet visant à maîtriser les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur

l'environnement. Elle est définie en 14 cibles réparties sur 4 thèmes : écoconstruction (impact du bâtiment sur son environnement extérieur, chantier à faibles nuisances ...), écogestion (eau, énergie, déchets générés par les utilisateurs, entretien et maintenance...), confort (hygrothermique, acoustique, visuel, olfactif...) et santé (conditions sanitaires, qualité de l'air, qualité de l'eau ...).

Dans cette démarche, le choix des matériaux de construction est une des étapes importantes. La Guyane possède un gisement de matériaux locaux intéressants :

Le bois répond parfaitement aux exigences puisqu'il apporte des performances dans 10 des quatorze cibles visées par la HQE. Une journée spécifique lui a d'ailleurs été consacrée. Cette journée s'est déroulée à la maison de la réserve de Kaw qui illustre bien tout le parti qu'on peut tirer de l'utilisation du bois.

L'architecte a expliqué ses choix constructifs et les principales qualités du bois qui l'on conduit à choisir ce matériau pour ce bâtiment de conception bioclimatique. L'Ademe a donné quelques chiffres comparatifs entre les performances environnementales (en terme de consommation d'énergie, de stockage de CO₂...) de la maison de Kaw et celles qui auraient été atteintes si ce même bâtiment avait été construit en béton. L'évolution des normes et les atouts des bois de Guyane ont également été rappelés.

La brique en terre crue, de nouveau fabriquée en Guyane depuis quelques années, a également des caractéristiques très intéressantes du point de vue du confort thermique et acoustique, ainsi que pour la faible quantité d'énergie nécessaire à sa fabrication. Les deux

matériaux se complètent d'ailleurs très bien.

Enfin, le Conseil Général a exposé la logique de développement durable dans laquelle il inscrit ses actions : les futures constructions de collèges verront une application de ses principes à tous les stades, que ce soit la conception du bâtiment (introduction de matériaux locaux, mobilisation des artisans de la commune), sa localisation (collège de proximité pour stabiliser les populations, ne pas obliger les élèves à quitter leur famille et limiter les transports), le programme pédagogique de l'établissement (démarche participative avec les enseignants et les élèves et les parents). La démarche HQE est donc un outil adapté pour atteindre ces objectifs.

Sylvie Mouras



Photo CIRAD

Chantier Bois en Guyane

Quelques chantiers à venir pour l'année 2004 !

Voici quelques chantiers qui vont démarrer courant 2004 ou 2005 et que nous nous efforcerons de suivre et de vous présenter plus en détail dans les prochains numéros de "Guyan'Info Bois".

Le lycée professionnel de Balata comportera un volume important de bois : une charpente en lamellé collé de Douglas pour les parties abritées et en bois local pour les poteaux et les parties exposées aux intempéries, soit de l'ordre de 200 m³ de bois local rien que pour la charpente. S'ajoutent à cela des coursives extérieures avec ossature, platelage et sous plafonds en bois, un habillage bois pour certaines façades et une terrasse en caillebotis.

Maître d'ouvrage : Conseil Régional de Guyane
Maître d'oeuvre : cabinet Ponthus et Dupouy
BET : Batut
Entreprise bois : CBCI / Fargeot lamellé-collé

Le rectorat quant à lui sera plutôt un bâtiment à majorité métallique. Il comportera néanmoins deux annexes habillées en bois.

Maître d'ouvrage : Rectorat de Guyane
Maître d'oeuvre : Atelier Christian Hauvette Architecte
BET : CERA Ingénierie

Pour **l'IUFM**, le programme s'inscrit dans la démarche HQE. Le concours d'architecte vient de se terminer et le lauréat est le cabinet JAG, concepteur -entre autres- de la maison de la réserve de Kaw. Le bois aura donc une place de choix dans ce futur bâtiment, ainsi d'ailleurs que sur l'ensemble du pôle universitaire guyanais pour lequel le rectorat pense étendre l'exigence de la démarche HQE.

Maître d'ouvrage : Rectorat de Guyane
Maître d'oeuvre : Cabinet JAG

Sylvie Mouras